



## BARBARA BUI FAIT LE CHOIX DE SE PLACER SOUS LA PROTECTION DU TRIBUNAL DE COMMERCE POUR POURSUIVRE SON ACTIVITE REPRISE DE COTATION

### À propos de Barbara Bui

*Maison de luxe, Barbara Bui s'impose par un style pur et incisif pour une femme à l'élégance contemporaine et raffinée.*

*Les lignes de vêtements et accessoires Barbara Bui ont un positionnement unique dans l'univers du luxe.*

*Les collections sont diffusées dans nos boutiques Barbara Bui en propre implantées à Paris, sur notre site internet, et via un réseau de points de vente multimarques sélectifs en France et à l'étranger.*

Euronext Paris  
Compartiment C  
Code ISIN : FR0000062788  
Mnémo : BUI  
Eligible PEA/PME

**BARBARA BUI**  
William Halimi  
Président-Directeur Général  
Tél. 01 44 59 94 00

**ACTUS finance & communication**  
Corinne Puissant  
Analystes / investisseurs  
Tél. 01 53 67 36 77  
cpuissant@actus.fr

BARBARA BUI (FR0000062788 - Mnemo : BUI), confrontée à des difficultés de trésorerie, a choisi de se placer sous la protection du Tribunal de Commerce de Paris. Cette démarche vise à obtenir le temps et les ressources nécessaires pour restructurer sa dette et poursuivre son activité.

A la suite de la demande de la Société, le Tribunal de Commerce de Paris a décidé, par jugement en date du 4 juillet 2024, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au bénéfice de BARBARA BUI SA.

L'objectif de cette procédure est d'évaluer toutes solutions permettant de pérenniser l'activité et maintenir les emplois, dans le cadre d'un plan de redressement par voie de continuation qui sera présenté à l'issue d'une période d'observation initiale de 6 mois (jusqu'au 04/01/2025). En parallèle, BARBARA BUI poursuit un processus de recherche de partenaires financiers.

Le Tribunal de Commerce de Paris a désigné le cabinet BCM, en la personne de Maître Charles-Henri Carboni, en qualité d'administrateur judiciaire.

Pour rappel, le Groupe BARBARA BUI a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires consolidé de 12 M€, en hausse de 10% par rapport à 2022.

Sur le premier semestre 2024, l'activité de ses boutiques en propre réalise une progression de 13% par rapport à l'an dernier. Son activité e-commerce est également en progression sur le premier semestre 2024. L'entreprise poursuit sa dynamique de croissance et est confiante dans sa capacité à surmonter cette période délicate.

Les partenaires et fournisseurs qui poursuivront leurs relations commerciales avec la Société durant la période de redressement judiciaire seront réglés sans délais au titre des prestations et livraisons à venir. La Société s'engage à présenter dans les délais les plus brefs prévus par la loi un plan aux modalités les plus favorables à ses créanciers.

Des communiqués de presse seront régulièrement publiés, au fur et à mesure de l'état d'avancement de la procédure.

La Société a demandé à EURONEXT PARIS la reprise de la cotation de ses actions (FR0000062788 - Mnemo : BUI) à compter du lundi 8 juillet 2024.